

Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourisme civil International Finances

Communiqué Collège du 23/08/2013



Collège communal de la Ville de Liège du vendredi 23 août 2013

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce vendredi 23 août 2013, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- Formation vélo pour adultes via le milieu associatif liégeois

Formation vélo pour adultes via le milieu associatif liégeois

Sur proposition de Michel FIRKET, Premier Echevin et Echevin des Finances, de la Mobilité, du Tourisme et Patrimoine, la Ville de Liège dispense aux associations liégeoises qui le souhaitent, des séances de formation gratuites à l'apprentissage du vélo.

Ces séances ont été initiées dans le cadre du Plan Wallonie Cyclable et parallèlement à la réalisation d'infrastructures cyclables. Les associations ciblées devront travailler avec un public liégeois adulte en réinsertion ou être à finalité sociale.

40 journées de formation seront financées en 2013 par la Ville de Liège en tant que Ville pilote Wallonie Cyclable.



Synonyme de liberté et d'indépendance, le vélo est un outil de déplacement urbain accessible à tous. Or certaines personnes appréhendent de circuler à vélo en milieu urbain ou n'ont tout simplement jamais eu l'occasion de tester ce mode de déplacement.

Afin de permettre à chaque association / institution / maison de quartier /... de trouver l'outil adapté à son public et à ses besoins, différents modules de formation sont proposés en fonction du niveau des participant(e)s :

- soit une mise en selle pour débutant(e)s : maîtrise du vélo, de l'équilibre,... Exercices d'habileté en milieu sécurisé ;
- soit un apprentissage des bons gestes et comportements pour circuler en sécurité dans le trafic.



Via un programme de mise en selle progressive et collective, la formation agit comme un outil d'émancipation pour les participant(e)s et de cohésion sociale autour d'une mobilité alternative et participative à vélo.



Les modules de formation sont flexibles pour s'adapter au mieux aux besoins et disponibilités de l'association. La formation est assurée par ProVélo et ses moniteurs expérimentés. Les objectifs de la formation sont les suivants :

- permettre aux participants de circuler à vélo en toute sécurité ;

- les sensibiliser aux avantages du vélo (santé, faible coût, rapidité, plaisir de rouler, etc.) comme mode de déplacement alternatif crédible et efficace en milieu urbain ;
- découvrir et parcourir sa ville autrement, par la découverte d'itinéraires adaptés ;
- expliquer les formules de location ou d'acquisition de vélo à prix avantageux.

Les associations intéressées sont invitées à compléter le formulaire  et à le renvoyer à l'adresse  marie-claire.schmitz@liege.be Une rencontre aura lieu avec l'équipe de formation et l'association afin de préciser ou définir la formule la plus adaptée aux besoins.

